

CARACTERISTIQUES GENERALES

Cathode à chauffage indirect

Alimentation du filament en parallèle

Tension filament	Vf	6,3 V
Courant filament	If	1,38 A
Ampoule		T9 (Jedec)
Coiffe		C6-1
Embase		9C18 (magnoval)
Position de montage		quelconque

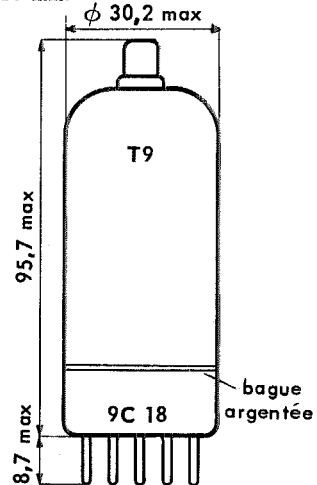
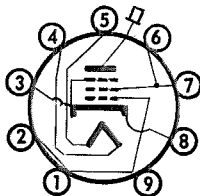
Capacités interélectrodes (sans blindage extérieur)

Capacité grille n°1/ filament	$C_{g1/F}$	0,2 pf max
-------------------------------------	------------	------------

BROCHAGE ET ENCOMBREMENT

- Broche n° 1 Grille n° 1
- Broche n° 2 Grille n° 1
- Broche n° 3 Cathode, grille n°3
- Broche n° 4 Filament
- Broche n° 5 Filament
- Broche n° 6 Grille n° 2
- Broche n° 7 Grille n° 2
- Broche n° 8 Cathode, grille n°3
- Broche n° 9 Connexion interne
- Coiffe Anode

Si on utilise un blindage métallique en combinaison avec le support du tube, ce blindage doit être connecté à la masse, d'une part, et à la bague argentée de l' ampoule, d'autre part. La distance entre le bord supérieur du blindage et le support ne doit pas dépasser 18 mm.



Reproduction Interdite

LIMITES MAXIMALES D'UTILISATION

Système des limites moyennes

Tension d'anode à courant nul	Vabl	550 V max	
Tension d'anode	Va	250 V max	
Tension de crête d'anode	Vacr	7.000 V max	
Tension de grille n° 2 à courant nul	Vg _{2bl}	550 V max	
Tension de grille n° 2	Vg ₂	250 V max	
Dissipation d'anode	Pa	} voir diagramme	
Dissipation de grille n° 2	Pg ₂		
Courant de cathode	Ik	250 mA max	
Résistance du circuit de grille n° 1	Rg ₁	0,5 MΩ max	
		2,2 MΩ max (1)	
Tension entre filament et cathode	Vfk	220 V max	

CARACTERISTIQUES NOMINALES

Tension d'anode	Va	75 V
Tension de grille n° 2	Vg ₂	200 V
Tension de grille n° 1	Vg ₁	-10 V
Courant de crête d'anode	Iacr	440 mA
Courant de crête de grille n° 2	Ig _{2cr}	30 mA

(1) Cette limite n'est valable que pour l'amplification de balayage lignes.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION

Amplificateur de balayage lignes

Avec stabilisation. Fonctionnement au-dessus du genou

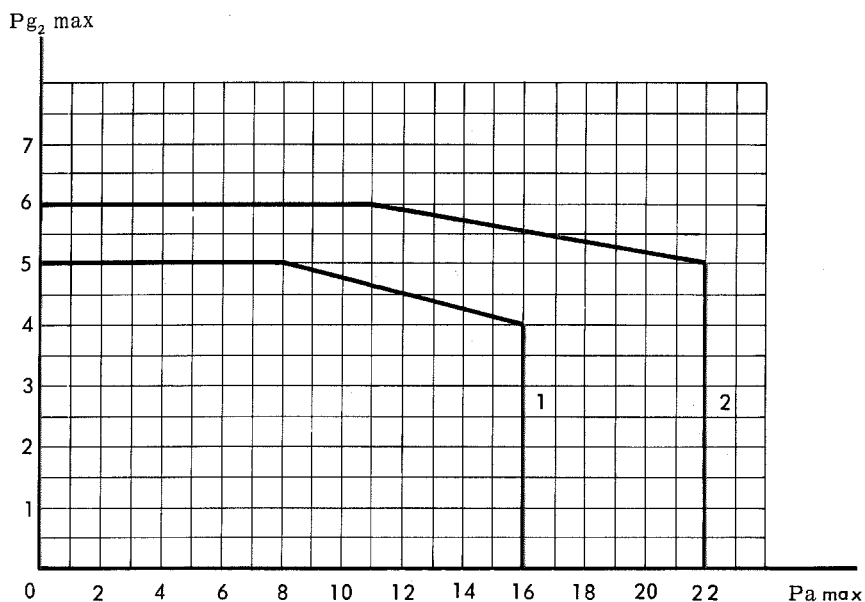
VN	170	200	230	V
R _{g₂} (1)	1,2	1,5	2,2	kΩ
V _{g₂}	130 150	130 150 170	150 170 190	V
V _a (2)	62 66	65 69 73	72 76 80	V
V _{g₁} (3)	-6 -7	-6 -7 -8	-7 -8 -9	V
I _{acr} (4)	250 310	250 310 360	310 360 420	mA

Sans stabilisation

Tension d'alimentation	VN	190	230	V
Résistance de grille n° 2	R _{g₂}	2,2	2,2	kΩ
Tension continue de grille n° 1	V _{g₁} (3)	+ 1	+ 1	V
Courant de crête d'anode	I _{acr} (4)	230	320	mA

- (1) Valeur minimale de la résistance du circuit de grille n° 2 à utiliser afin d'éviter une dissipation excessive de cette électrode lors de la mise sous tension de l'appareil.
- (2) Les valeurs indiquées concernent la fin d'un cycle de balayage, dans les conditions nominales d'utilisation. Le tube fonctionnera encore au-dessus du genou si la tension du secteur est inférieure de 10% à la valeur nominale et si la tension d'anode diminue de 15 V par suite de la dispersion sur les caractéristiques du tube et des composants.
- (3) Les valeurs indiquées concernent la fin d'un cycle de balayage. Pendant le retour, la tension de grille n° 1, nécessaire pour assurer le blocage du tube est de - 120 V. (V_a = 7 kV; V_{g₂} = 200 V; R_{g₁} = 1 kΩ).
- (4) Afin de tenir compte des tolérances de fabrication, du vieillissement du tube et d'une diminution de la tension du réseau pouvant atteindre 10% de la tension nominale, les valeurs indiquées du courant de crête d'anode ne doivent pas être dépassées, dans chaque cas d'utilisation, pour la tension nominale du réseau.

Reproduction Interdite



La figure ci-dessus indique les valeurs maximales admissibles de la dissipation d'anode P_a et de la dissipation de grille n° 2, P_{g_2} :

- Dans le **système des limites moyennes**, pour le contour 1 le point d'abscisse P_a et d'ordonnée P_{g_2} doit se trouver à l'intérieur de la zone délimitée par les axes et le contour 1.
- Dans le **système des limites hybrides**, pour le contour 2 elles ne doivent pas être dépassées, avec un tube moyen, dans les pires conditions probables d'utilisation, pour un balayage lignes normal.

(cf. Recommandations relatives à l'utilisation des tubes électroniques - FNIE - 011 p. 9 et annexe 1 p. 47).

Reproduction Interdite

